



## Nous demandons aux chefs de délégations des partis élus aux Européennes de porter la gestion des déchets au plus haut niveau international

Améliorer la gestion des déchets est une nécessité dans le cadre de l'Agenda 2030 ; sa mise en œuvre repose sur un plaidoyer européen renforcé.

La question des déchets est centrale et fondamentale dans l'atteinte globale des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU et adoptés par la France et l'Union européenne. Les quantités et la nature des déchets générés, ainsi que notre manière de les gérer sont des indicateurs transversaux de notre capacité à nous développer durablement. Pourtant, il n'y a que peu de cibles spécifiques aux déchets. L'ODD 11 confie la gestion des déchets aux autorités locales. L'ODD 12 les intègre sous l'angle de la réduction du gaspillage alimentaire, de la production responsable et du recyclage. Ainsi la question des déchets est explicite dans l'Agenda 2030 à travers les deux **perspectives** suivantes :

- **Celle de notre capacité à réduire nos besoins, à réduire le gaspillage, et à produire des matières premières issues du recyclage (ODD12)** : l'action des Etats est nécessaire pour la transition vers la sobriété couplée à une économie circulaire<sup>1</sup> intensifiant les différentes étapes des usages de la matière ;
- **Celle des politiques des villes et communautés (ODD 11)** liée à la collecte et au traitement des déchets, pour réduire la pollution (de l'air, de l'eau et des sols) ainsi que les blocages du drainage urbain, augmentant les risques d'inondation et de transmission de maladies.

Aujourd'hui, le secteur souffre au niveau international d'un manque d'indicateurs spécifiques et de cibles reconnaissant la transversalité de l'impact des déchets sur l'ensemble des ODD.

- **Le Constat** : 2,1 Mds de tonnes/an de déchets solides municipaux<sup>2</sup> sont aujourd'hui générées dont 0,8 Mds tonnes/an non gérées. Si nous restons sur la tendance et les pratiques des 20 dernières années, nous aurons 3,8 Mds de tonnes/an de déchets générées d'ici 2050, dont 1,6 Mds de tonnes/an non gérées (Global Waste Management Outlook 2024). La consommation de matière vierge, désignée sous le terme d'empreinte matière, dépasse les capacités de la planète (estimée à 12 t/pers/an avec un équilibre planétaire aux alentours de 6 t/pers/an)
- **L'ambition** : La transition vers un scénario où la circularité serait centrale avec l'ensemble des déchets bien gérés permettrait de réduire de moitié les externalités négatives sur le changement climatique, les écosystèmes et la santé, et de libérer des gains du recyclage excédant ces externalités négatives (Global Waste Management Outlook 2024).
- **Le besoin** : porter cette transition vers une bonne gestion de tous les déchets et une économie plus sobre et plus de circulaire au plus haut niveau des instances internationales afin de faire évoluer l'ensemble des cadres internationaux contribuant à cette transition.

<sup>1</sup> Des textes internationaux produit par l'Organisation International de normalisation existent et posent les actions à mettre en œuvre pour faire de l'économie circulaire une réalité contributrice notamment de l'ODD12.

<sup>2</sup> Ce chiffre ne tient pas compte des déchets de construction, les déchets industriels, les déchets agricoles et les déchets issus des activités de santé.





**Des engagements des Etats membres des Nations Unies sur la question des déchets sont nécessaires pour contribuer significativement d'ici 2030 à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.**

**Le PFD demande le soutien des députés européens français pour la réalisation des objectifs suivants :**

- 1. Un envoyé spécial auprès du Secrétaire général des Nations Unis, qui travaille de manière transversale avec l'ensemble des agences de l'ONU pour faciliter la mise en place d'engagements spécifiques par les Etats membres en matière de prévention, d'éco-conception, d'incorporation de matières issues du recyclage dans la production, de collecte et de valorisation matière (recyclage) ou énergétique et autres traitements des déchets résiduels avec les financements, la réglementation et la gouvernance adéquats pour leur mise en œuvre, en prenant en compte le contexte actuel local.**

**Cet envoyé spécial faciliterait les missions suivantes :**

- Une sortie des « silos » sectoriels en intégrant le rôle central de la gestion durable des déchets pour l'atteinte de l'Agenda 2030 ;
  - L'intégration d'un volet 'déchets' et des enjeux de circularité dans les sommets thématiques des Nations Unies, qu'ils soient relatifs à la Santé, à l'Eau, à l'Alimentation, au Climat, à la Biodiversité, à l'Energie, ou encore au Développement urbain ;
  - L'organisation régulière de Sommets mondiaux ONU consacrés spécifiquement au thème « déchets et ressources » en associant l'ensemble des secteurs contribuant à la transition vers l'économie circulaire.
- 2. Une prise en compte de la thématique des déchets dans le Sommet du Futur organisé par les Nations unies en septembre 2024 pour accélérer les efforts pour l'atteinte de l'Agenda 2030**
  - 3. Une intégration de ce sujet dans les discussions à venir pour le post 2030 prenant en compte la définition d'indicateurs spécifiques et adaptés à la gestion des déchets avec des cibles spécifiques sur la prévention, l'éco-conception, l'incorporation de matières issues du recyclage dans la production, la collecte et la valorisation matière ou énergétique et des dispositifs d'élimination finale des déchets résiduels, ainsi que sur les mécanismes de gouvernance et de financement.**





## La gestion des Déchets pour atteindre les ODD

La question des déchets est centrale dans l'atteinte de presque tous les ODD :

- La **salubrité et l'hygiène publique** repose sur une bonne gestion des déchets. Sa bonne gestion au quotidien par les opérations de nettoyage et de collecte permet d'éviter les épidémies, mais aussi les pollutions diffuses de l'eau, du sol et de l'air qui entraînent des problèmes de santé chroniques ou aiguës (ODD 3).
- La **pollution de l'air, de l'eau et des sols** par les plastiques et autres substances polluantes n'arrêtera d'augmenter que si les déchets sont collectés et traités partout dans le monde (ODD 11).
- L'empreinte matière de l'ensemble des pays continuera **d'excéder nos limites planétaires** si nous ne réduisons pas les volumes de déchets par des boucles amont à la génération de déchets selon le concept des 10R de Julian Kirschherr (refuser, repenser, réduire, réutiliser, réparer, reconditionner, remanufacture, Redéfinir, Recycler) et aval par le recyclage matière et la récupération d'énergie (ODD 12).
- **Les émissions de GES** diminueront de manière drastique si nous réduisons nos volumes de déchets en éliminant le gaspillage et en ancrant les circularités, dont la sobriété, de nos modes de consommation dans nos pratiques professionnelles et personnelles. De plus, les déchets organiques mal gérés contribuent 20% des émissions globales de méthane androgène, et le brûlage à ciel ouvert contribue à la génération de noir de carbone (ODD 13).
- L'objectif de fournir de **l'eau potable saine** à plus de 7 milliards d'habitants sur terre ne sera atteint que si les déchets sont collectés et traités partout dans le monde, évitant ainsi la contamination des sources d'eau (ODD 6).

Mais aussi...

La question des déchets a des impacts sur la **pauvreté dans le monde**. L'ODD 1 mentionne l'accès au service de base pour tous, ce qui inclut la gestion des déchets. Son amélioration au niveau planétaire doit se faire en prenant en compte les travailleurs informels afin d'améliorer les conditions de travail pour ces travailleurs les plus démunis ;

La question des déchets peut contribuer à améliorer l'accès à **l'éducation** (ODD 4) du fait du nombre important d'**enfants** impliqués dans le recyclage informel, avec de plus des risques élevés pour leur santé. C'est aussi un enjeu majeur pour permettre l'autonomisation des femmes (ODD 5) qui sont souvent impliquées dans ce recyclage informel ;

La question des déchets est une opportunité pour **réduire la faim** dans le monde (ODD 2), en limitant le gaspillage alimentaire par une approche de prévention, d'organisation logistique et de réglementation, de production des biofertilisants par la valorisation des déchets organiques et en permettant une gestion optimisée de la qualité des sols (fixation du carbone dans le cadre du retour au sol, prévention des pollutions associées à une mauvaise gestion des déchets) ;

La question des déchets est en soit un indicateur de progression de notre capacité à **préserver nos ressources** naturelles terrestres (ODD 14) et aquatiques (ODD 15), ainsi que la préservation des ressources en eau en qualité et quantité (ODD 6) et la réduction de consommation d'énergie (ODD 7) nécessaire à la production et au transport des biens avant qu'ils ne deviennent déchets ; le développement de la production de matière premières issues du recyclage est une immense opportunité pour préserver les ressources naturelles : elle passe par des incitations amont (collecte, tri) et aval pour l'incorporation majoritaire de matières premières issues du recyclage dans tous les processus de production.

La question des déchets est aussi une opportunité pour **produire de l'énergie** localement (ODD 7) à partir des matériaux non réutilisables ou recyclables, ainsi qu'à partir des déchets organiques. Ces opportunités doivent être encadrées par des contrôles sur les émissions des installations industrielles ou artisanales utilisant les déchets comme sources d'énergie.

La question des déchets **touche le cœur de notre modèle économique** (ODD 8) pour évoluer vers un modèle sans gaspillage et une baisse du besoin de matières vierges, tout en garantissant la stabilité de l'emploi et la prospérité collective. Les filières d'économie solidaire pour la réparation et le réemploi en sont une composante, mais la réduction des volumes de déchets par l'évolution des usages et des modes de consommation, et donc de production, remet en question les modèles économiques linéaires. Le développement de modèles circulaires nécessite notamment de réintégrer dans le prix les externalités négatives des matières premières issues de l'extraction primaire pour renforcer l'attractivité des matières premières issues du recyclage ou en imposer l'utilisation via des obligations d'incorporation dans la production. Le basculement vers des modèles d'allongement de la durée de vie et d'économie de la fonctionnalité auront des conséquences sur les volumes produits et donc des impacts sociaux. Ces changements de modèles économiques doivent être accompagnés pour ne pas creuser les inégalités sociales.

La question des déchets nécessite **des infrastructures** (ODD 9) structurées dans un **maillage territorial efficient**, et mettant en œuvre les technologies et les systèmes organisationnels les plus innovants et adaptés aux contextes locaux pour collecter et valoriser au mieux matières et énergie dans chaque contexte avec ses spécificités foncière, financière et de capacité humaine.

La question des déchets est par essence un sujet de **partenariat** et de **coopération** (ODD 17) du fait de la multitude d'acteurs impliqués.